

SÉANCE DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 08 AVRIL 2021

2021 -30 APPROBATION DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION L.A GEO DATA

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 08 avril, le Comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel 1^{er} avril 2021, s'est réuni dans les locaux du SYDELA, sous la présidence de Raymond CHARBONNIER, Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24

Délégués présents : 20

Votants : 13

Titulaires présents :

Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire
Monsieur Frédéric DUNET, délégué du collège électoral de la Presqu'île de Guérande - Atlantique
Monsieur Henri RABERGEAU, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis
Monsieur Maurice BOUHIER, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire
Monsieur Didier MEYER, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo (*Conflits d'intérêts*)
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la Région de Blain
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grand Lieu
Monsieur Denis DUGABELLE, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz (*Conflits d'intérêts*)
Monsieur Pascal PAILLARD, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire (*Conflits d'intérêts*)
Monsieur Florian BOYERE, délégué du collège électoral de Pays de Redon

Délégués titulaires présents (visioconférence) :

Monsieur Dominique DAVID, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval
Monsieur Denis LAPADU-HARGUES, délégué du collège électoral de La Presqu'île de Guérande – Atlantique
Monsieur Jean-Paul ALLANIC, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral d'Estuaire et Sillon
Monsieur Dominique GEFFRAY, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval (*Conflits d'intérêts*)
Madame Laurence GUILLEMIN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Monsieur Philippe JOUNY, délégué du collège électoral de Pontchâteau et Saint-Gildas-des-Bois (*Conflits d'intérêts*)
Monsieur Sébastien CHAMBRAGNE, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo
Monsieur Jean-Pierre BELLEIL, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis (*Conflits d'intérêts*)
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la Région de Nozay (*Conflits d'intérêts*)

Délégués titulaires absents :

Monsieur Régis MOESSARD, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (excusé)
Monsieur Laurent ROBIN, délégué du collège électoral de de Sud Retz Atlantique
Monsieur Gaëtan LÉAUTÉ, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz
Monsieur Sylvain LEFEUVRE, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres

Secrétaire de séance : Monsieur Frédéric DUNET

Affichage le 09 avril 2021

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2018-43 du Comité Syndical du 28 juin 2018 portant sur la création de l'association L.A GéoData,

Considérant que l'association L.A GEO DATA, créée par ATLANTIC'EAU, le SYDELA et l'AMF 44, a pour objet de développer et organiser la production et l'utilisation d'information géographique numérique sur l'ensemble du département de la Loire-Atlantique, notamment par la constitution et la mise à jour d'un plan de corps de rue simplifié (PCRS).

Considérant que le SYDELA participe, en tant que membre fondateur, aux charges de fonctionnement (sous forme d'une subvention d'équilibre) ainsi qu'aux investissements, engagés au titre du Plan de Corps de Rue Simplifié, de l'association,

Considérant le bilan financier pour l'année 2020 présenté par l'association,

Considérant le budget prévisionnel 2021 présenté par l'association,

Le Comité syndical décide, à l'unanimité :

- **D'accorder une subvention à l'association LA GEODATA à hauteur de :**
 - **64 800 € au titre de la section de fonctionnement (80 000 euros au titre des besoins 2021 minorés de 15 200 euros au titre des excédents 2020)**
 - **49 750 € au titre de la section d'investissement**

- **D'affecter les crédits correspondant au budget principal du SYDELA de 2021 soit :**
 - **64 800 € au compte 6574**
 - **49 750 € au compte 20421**

- **D'autoriser le Président à signer la convention de subvention entre l'association LA GEODATA et le SYDELA**

**Le Président,
Raymond CHARBONNIER**

